



KPMG S.A.
Siège social
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France



Mazars
61, rue Henri Regnault
92400 Courbevoie

Hipay Group S.A.

*Rapport des commissaires aux comptes sur les
comptes annuels*

Exercice clos le 31 décembre 2019
Hipay Group S.A.
94, rue de Villiers
92300 Levallois-Perret
Ce rapport contient 21 pages



KPMG S.A.
Siège social
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France



Mazars

61, rue Henri Regnault
92400 Courbevoie

Hipay Group S.A.

Siège social : 94, rue de Villiers
92300 Levallois-Perret
Capital social : €54 504 715

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'Assemblée générale de la société Hipay Group S.A.,

Impossibilité de certifier

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, il nous appartient d'effectuer l'audit des comptes annuels de la société relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 26 mars 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous sommes dans l'impossibilité de certifier que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice. En effet, en raison de l'importance des points décrits dans la partie "Fondement de l'impossibilité de certifier", nous n'avons pas été en mesure de collecter les éléments suffisants et appropriés pour fonder une opinion d'audit sur ces comptes.

Ce constat est cohérent avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

Fondement de l'impossibilité de certifier

Les titres de participations figurent à l'actif du bilan au 31 décembre 2019 pour un montant de 75 459 milliers d'euros et ne font l'objet d'aucune dépréciation à la clôture de l'exercice. En raison de l'impossibilité de certifier le chiffre d'affaires par les auditeurs légaux des filiales HPME S.A. et HiPay S.A.S., nous ne disposons pas d'un degré de confiance suffisant sur les prévisions d'activité de ces entités. Par conséquent, nous ne sommes pas en mesure d'apprécier si une dépréciation de ces titres de participations est nécessaire et pour quel montant.

Par ailleurs, les conditions d'exercice de notre mission ne nous ont pas permis de corroborer le caractère probant des déclarations obtenues de la direction.

Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la continuité d'exploitation décrite dans la note 3.6 de l'annexe des comptes annuels.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que nous ne formulons pas d'appréciation complémentaire aux points décrits dans la partie "Fondement de l'impossibilité de certifier" et dans la partie "Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation".

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels arrêtés le 26 mars 2020 adressés aux actionnaires appellent de notre part les mêmes constatations que celles formulées dans la partie "Fondement de l'impossibilité de certifier".

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêt du rapport de gestion relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux ratios d'équité prévues par les dispositions des 6° et 7° de l'article L.225-37-3 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport du Conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise.

En conséquence, nous ne pouvons attester de l'existence dans ce rapport des informations requises. Concernant les autres informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-37-3 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés ou attribués aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des entreprises contrôlées par elle qui sont comprises dans le périmètre de consolidation. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société Hipay Group S.A. par les statuts constitutifs de la société en date du 6 mars 2015.

Au 31 décembre 2019, les cabinets KPMG S.A. et Mazars étaient dans leur 5^{ème} année de leur mission sans interruption.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'effectuer un audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France et d'établir un rapport sur les comptes annuels.

Rapport au comité d'audit

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

En application de la loi, nous vous signalons que le présent rapport n'a pu être mis à votre disposition dans le délai prescrit par la loi, les informations et documents nécessaires à son établissement nous ayant été communiqués tardivement.

Les commissaires aux comptes

Paris La Défense, le 30 avril 2020,

KPMG S.A.

Mazars

Christophe Coquelin
Associé

Alexandra Kritchmar
Associée



HiPay Group

ETATS FINANCIERS Au 31 décembre 2019



Société Anonyme au capital de 54.504.715 €
94 rue de Villiers – 92300 LEVALLOIS-PERRET
RCS PARIS 810 246 421
www.HiPay.com

Bilan Actif
(en milliers euros)

<i>Actif – en milliers d'euros</i>	31-déc.-19			31-déc.-18
	Brut	Amort. & prov.	Net	Net
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Concession, brevets, logiciels	50	-	50	50
Immobilisations corporelles				
Installations et agencements, matériel	8	7	1	4
Immobilisations financières				
Participations	75 459	-	75 459	70 963
Total	75 517	7	75 510	71 017
Actif circulant				
Créances				
Clients et comptes rattachés	408	-	408	764
Autres créances	5 465	-	5 465	3 866
Disponibilités	90	-	90	296
Charges constatées d'avance	17	-	17	-
Total	5 981	-	5 981	4 926
Total de l'actif	81 498	7	81 491	75 943

Bilan Passif
(en milliers d'euros)

Passif - en milliers d'euros	31-déc.-19	31-déc.-18
Capitaux propres		
Capital social ou individuel	54 505	54 505
Primes d'émission, fusion, Apports	15 495	15 495
Report à nouveau	- 5 793	- 4 608
Résultat de l'exercice	- 1 413	- 1 184
Total	62 795	64 207
Provisions		
Provisions pour risques	326	476
Total	326	476
Dettes		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 382	1 454
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	762	582
Dettes fiscales et sociales	341	364
Autres dettes	14 885	8 861
Total	18 370	11 260
Total du passif	81 491	75 943

Compte de résultat
(en milliers d'euros)

<i>en milliers d'euros</i>	31-déc.-19	31-déc.-18
Produits d'exploitation		
Chiffre d'affaires	694	744
Autres produits	0	5
Total	694	749
Charges d'exploitation		
Autres achats et charges externes	- 1 038	- 720
Impôts, taxes et versements assimilés	- 205	- 115
Salaires et traitements	- 537	- 642
Charges sociales	- 226	- 230
Dotations aux amort. sur immob. corporelles	- 3	- 3
Autres charges	- 0	- 5
Total	- 2 009	- 1 715
Résultat d'exploitation	- 1 316	- 966
Produits financiers	109	74
Total	109	74
Charges assimilées	- 40	- 42
Intérêts et charges assimilés	- 267	- 174
Total	- 307	- 216
Résultat financier	- 198	- 142
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	27	-
Reprises sur provisions	276	400
Total	303	400
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	- 90	-
Dotations aux amortissements et aux provisions	- 126	- 476
Total	- 216	- 476
Résultat exceptionnel	87	- 76
Résultat net avant impôt et participation	- 1 427	- 1 184
Impôt sur les bénéfices	14	-
Résultat de l'exercice	- 1 413	- 1 184

SOMMAIRE

- Note 1 : Contexte
- Note 2 : Événements significatifs de l'exercice
- Note 3 : Principes comptables et méthodes d'évaluation
- Note 4 : Informations sur les postes du bilan
- Note 5 : Informations sur le compte de résultat
- Note 6 : Autres informations

Note 1 – Contexte

La société HiPay Group est une entreprise domiciliée en France, constituée le 16 mars 2015. L'exercice s'étend sur une durée de 12 mois identique à l'année civile du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019. Les informations suivantes constituent les annexes aux comptes annuels du 31 décembre 2019.

HiPay Group est la société holding, tête de consolidation du groupe HiPay et est composée des sociétés suivantes :

➤ **Sociétés détenues directement à 100%**

- HPME SA, société anonyme de droit belge, au capital de 54 826 000 euros dont le siège social est situé Avenue des volontaires, 19 Bruxelles 1160 (Belgique), identifiée sous le numéro BCE0897928802.
- HIPAY LLC, détenue à 100%, située 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, County of New Castle, Delaware 19808 USA identifiée sous le numéro 32-0489167

➤ **Sociétés détenues indirectement**

- HiPay SAS, société par actions simplifiée de droit français, au capital de 6 460 998 euros, dont le siège social est situé 94 rue de Villiers, 92300 Levallois-Perret, identifiée sous le numéro 390 334 225 RCS Paris (« HiPay SAS ») ;
- HiPay Payments do Brasil LTDA, sociedade limitada de droit brésilien au capital de 140 000 BRL (soit 31 003 euros au 31/12/2019), dont le siège social est situé à Av. Rio Branco 99 – 21° andar, 20040-004 Rio de Janeiro (Brésil), inscrite auprès du Cadastro Nacional das Pessoas Jurídicas sous le numéro 14.645.018/0001-55 (« HiPay Payments do Brasil ») ;
- HiPay Portugal Lda, sociedade por quotas de droit portugais au capital de 125 000 euros, dont le siège social est situé à Rua Alexandre Herculano, no. 9, 4th floor, 1150-005 Lisbonne (Portugal), identifiée sous le numéro 513318089 (« HiPay Portugal ») ;

Les comptes de l'exercice 2019 sont établis en euros dans le respect des conventions générales prescrites par le Plan Comptable Général (PCG) mis à jour le 4 novembre 2016, issu du règlement n° 2016-07 de l'Autorité des Normes Comptables, et des méthodes d'évaluation décrites ci-après.

Note 2 – Evénements significatifs de l'exercice

Néant.

Note 3 – Principes comptables et méthodes d'évaluation

3.1 Immobilisations incorporelles

Les marques acquises par la Société sont enregistrées au bilan pour leur valeur d'acquisition. Elles ne font pas l'objet d'amortissement. Elles sont dépréciées si les conditions d'exploitation le rendent nécessaire.

3.2 Immobilisations financières

La valeur brute des titres des sociétés détenues correspond soit à leur coût d'acquisition soit au montant du capital appelé lors de leur constitution.

Une provision pour dépréciation des titres et des comptes courants peut être constituée lorsque leur valeur d'utilité déterminée à la clôture de chaque exercice devient inférieure à leur valeur comptable.

Pour les sociétés du Groupe HiPay, la valeur d'utilité est calculée selon la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie sur la base des prévisions du Groupe sur 5 ans et d'une valeur terminale actualisée à l'infini.

L'actualisation des flux de trésorerie a été réalisée en utilisant un taux de 11% et un taux de croissance à l'infini de 1.5%.

3.3 Evaluation des créances et dettes

Les créances et dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale et sont dépréciées le cas échéant si un risque de perte de valeur est identifié.

3.4 Provisions

Les provisions sont comptabilisées selon les dispositions du règlement CRC n° 2000-06 relatif aux passifs. Elles sont comptabilisées lorsque la Société a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé, que l'obligation peut être estimée de façon fiable et qu'il est probable qu'une sortie de ressources sans avantages économiques en contrepartie sera nécessaire pour éteindre l'obligation.

3.5 Charges et produits de l'exercice

Les charges et les produits de l'exercice sont comptabilisés selon le principe de séparation des exercices.

3.6 Continuité d'exploitation

La société continue sa croissance, tout en investissant dans sa technologie afin que la plateforme continue à offrir fiabilité, innovation et facilité d'implémentation, gage d'un développement rapide et sain. Le dernier exercice budgétaire a néanmoins confirmé le nécessaire apport complémentaire d'au moins 2,5 millions d'euros. Dès lors, pour pallier cette difficulté ainsi que pour financer la croissance, BJ Invest réitère son support et sa confiance en apportant une nouvelle ligne de financement de 5 millions d'euros, dont 3 millions d'euros en trésorerie.

A la date d'arrêté des comptes, la société fait face, comme toutes les entreprises, à la crise COVID-19. Cette crise, en fonction de sa durée et de l'évolution du comportement des consommateurs sur les différentes verticales, aura un impact sur le chiffre d'affaires, la rentabilité et la trésorerie générée.

L'incertitude significative liée à ces événements sont de nature à remettre en cause la continuité d'exploitation. Le groupe pourrait ne pas être en mesure de réaliser ses actifs et de régler ses dettes dans le cadre normal de son activité. Des analyses sont en cours pour affiner l'impact financier de cette crise et différentes actions sont menées pour atténuer ses effets

Note 4 – Informations sur les postes du bilan

4.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

Concernant les immobilisations incorporelles, les variations des valeurs brutes s'analysent comme suit :

<i>En milliers euros</i>	A l'ouverture	Transfert	Augmentation	Diminution	A la clôture
Concessions et brevets	50	-	-	-	50
Fonds de Commerce	-	-	-	-	-
Immobilisations en cours	-	-	-	-	-
TOTAL	50				50

Au 31 décembre 2019, la valeur brute est composée de la marque HiPay et de l'ensemble des droits associés à cette marque.

Concernant les immobilisations corporelles, les variations des valeurs brutes s'analysent comme suit :

<i>En milliers euros</i>	A l'ouverture	Transfert	Augmentation	Diminution	A la clôture
Installations, agencements	-	-	-	-	-
Matériel de bureau et infor.	8	-	-	-	8
TOTAL	8				8

Concernant les amortissements sur les immobilisations corporelles, les variations s'analysent comme suit :

<i>En milliers euros</i>	A l'ouverture	Transfert	Augmentation	Diminution	A la clôture
Installations, agencements	-	-	-	-	-
Matériel de bureau et infor.	4	-	3	-	7
TOTAL	4		3		7

4.2 Immobilisations Financières

Les variations des valeurs brutes s'analysent comme suit :

<i>En milliers euros</i>	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Titres de participations	70 963	4 496	-	75 459
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Actions propres	-	-	-	-
TOTAL	70 963	4 496		75 459

Les titres de participations, correspondent aux actions détenues dans les sociétés du groupe présentées dans la note 1. Le résultat du test effectué en fin d'année sur la valeur d'utilité de ces titres selon les modalités décrites au paragraphe 3.2 n'a pas conduit à la reconnaissance d'une perte de valeur au 31 décembre 2019.

Au cours de l'exercice, la société a souscrit 745 actions de la société HiPay SAS pour un montant total de 4 496 128,10€.

4.3 Créances clients et comptes rattachés

Les créances clients et comptes rattachés s'analysent comme suit :

<i>En milliers euros</i>	-d'1 an	+ d'1 an	A la clôture
Créances	356	52	408
Factures à établir	-	-	-
Créances brutes	356	52	408
Provision pour dépréciation des comptes clients	-	-	-
Créances nettes	356	52	408

Les créances du groupe se répartissent de la façon suivante :

<i>En milliers euros</i>	Total
Hipay SAS	80
Hipay Portugal LDA	58
Hipay Italie	-
HPME	218
TOTAL	356

4.4 Autres créances

Ce poste s'analyse comme suit :

<i>En milliers euros</i>	- d'1 an	+ d'1 an	A la clôture
Autres débiteurs	21	-	21
Comptes Courants (1)	1 884	-	1 884
Etat, impôts – Tva (2)	3 423	-	3 423
Autres créances liées à l'affacturage (3)	137	-	137
TOTAL	5 465	-	5 465

(1) Les comptes courants débiteurs concernent Hipay Italie pour 1 321 milliers d'euros et HIPAY LLC pour 563 milliers d'euros.

(2) Concernant la créance « Etat, impôts – tva », elle se compose essentiellement du CICE 2017, 2018 ainsi que du CIR 2017, 2018 et 2019 pour un montant de 3 152 milliers d'euros déclaré au titre des dépenses de recherche de HiPay SAS par HiPay Group SA en tant que tête de groupe d'intégration fiscale.

Le produit à recevoir concerne le CIR 2019 pour 1 195 milliers d'euros.

(3) Les Autres créances correspondent à la partie non financée de la cession du CICE 2017 et 2018 ainsi que du CIR 2017 et 2018 pour 137 milliers d'euros.

4.5 Disponibilités

Le solde des disponibilités au 31 décembre 2019 s'élève à 90 499 euros.

Une convention de compte-courant d'associé a été conclue en date du 1er mars 2019 entre la société BJ Invest SAS et HiPay Group SA. Cette convention permet à la société de bénéficier d'avances de trésorerie disponible à hauteur de 5 millions d'euros maximum. En date du 21 février 2020, le Conseil d'administration de HiPay Group a autorisé la signature d'une convention de compte courant avec BJ Invest, par laquelle cette dernière s'engage à mettre à disposition de la Société la somme de 5 millions d'euros.

Dans ce contexte et compte tenu de l'évolution des volumes et marges prévue pour l'exercice 2020 sur la base des réalisations 2019, la poursuite des activités de la société pourra être assurée sur l'année à venir.

4.6 Charges constatées d'avance

Ce compte d'un montant de 17 milliers d'euros correspond à des charges comptabilisées sur l'exercice 2019 concernant la période 2020. Il s'agit pour l'essentiel de charges comptabilisées sur l'exercice alors que l'évènement sera sur l'exercice 2020.

Les charges constatées d'avance au 31/12/2019 sont essentiellement composées d'une assurance souscrite le 26/04/2019 pour 53K et concernant la période du 26/04/2019 au 25/04/2020.

4.7 Comptes de régularisation d'actif

Néant.

4.8 Capitaux propres

Tableau de variation des capitaux propres :

<i>En milliers euros</i>	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Capital Social	54 505			54 505
Primes d'émission, fusion,	15 495			15 495
Report à nouveau	- 4 608		1 184	- 5 793
Réserve légale	-			-
Résultat de l'exercice précédent	- 1 184	1 184		-
Résultat de l'exercice	-		1 413	- 1 413
Provisions réglementées	-			-
TOTAL	64 207	1 184	2 597	62 795

Le capital se décompose de la façon suivante :

<i>éléments</i>	Nombre	Val. nominale	Capital social
Actions en début d'exercice	4 954 974	11	54 505
Actions émises	-	-	-
Actions remboursées ou	-	-	-
Actions en fin d'exercice	4 954 974	11	54 505

Le capital social d'un montant de 54 504 715 € a été entièrement libéré.

4.9 Provisions pour risques et charges

Ce poste se compose de la façon suivante :

<i>En milliers euros</i>	A l'ouverture	Dotation	Utilisation	Reprise	A la clôture
Provisions pour litiges	-	-	-	-	-
Provisions pour risques et charges	476	126	- 276	-	326
TOTAL	476	126	- 276	-	326

Les provisions pour risques et charges constatées couvrent notamment des risques commerciaux.

4.10 Emprunts et dettes financières diverses

Ce poste se compose de la façon suivante :

<i>En milliers euros</i>	A la clôture
Emp. & dettes auprès des etablmts de credit	2 382
Emp. & dettes financières divers	-
TOTAL	2 382

Les créances de crédit impôt recherche d'HIPAY SAS ont été financées à hauteur de 1 957 milliers d'euros, dans le cadre d'un contrat de financement spécifique dont la garantie correspond à la créance vis-à-vis de l'état. La durée de financement est en moyenne de 36 mois, au taux Euribor 6 mois + 1.10%.

Un Prêt de 650 milliers d'euros a été contracté avec la BNP Paribas le 12 janvier 2018 pour financer les travaux d'aménagement des locaux. Le capital restant à rembourser au 31/12/2019 est de 425 milliers d'euros.

4.11 Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Les dettes fournisseurs et comptes rattachés s'analysent comme suit :

<i>En milliers euros</i>	-d'1 an	de 1 à 5 ans	+ 5 ans	A la clôture
Fournisseurs	574	32	-	606
Factures à recevoir	157	-	-	157
TOTAL	731	32	-	762

4.12 Dettes fiscales et sociales

Les dettes fiscales et sociales s'analysent comme suit :

<i>En milliers euros</i>	A la clôture
Dettes sociales	209
Dettes fiscales	133
TOTAL	341

L'ensemble des dettes fiscales et sociales sont exigibles au 31 décembre 2019, à l'exception des jetons de présence qui sont à plus d'un an.

4.13 Autres dettes

Le poste Autres dettes s'analyse comme suit :

<i>En milliers euros</i>	A la clôture
Autres Dettes	-
Autres Dettes liées à l'affacturage	-
Comptes courants	14 885
TOTAL	14 885

L'ensemble des comptes courants sont exigibles au 31 décembre 2019.

Le compte courant d'associé de la société BJ INVEST s'élève à 3 586 milliers d'euros au 31 décembre 2019.

Le reste des comptes courants se répartissent de la façon suivante :

<i>En milliers d'euros</i>	Total
HIPAY Portugal LDA	1 480
HIPAY SAS	5 584
HPME SA	4 235
TOTAL	11 299

4.14 Produits constatés d'avance

Néant.

Note 5 – Informations sur le compte de resultat

5.1 Chiffre d'affaires

Ventilation du montant net du chiffre d'affaires par zone géographique :

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2019	
	France	Etranger
Chiffre d'affaires	275	419
Autres produits	-	-
Total CA	275	419

Le chiffre d'affaires se compose essentiellement de facturations intragroupes relatives à des frais portés par la maison-mère et mutualisés entre les filiales.

5.2 Charges et produits financiers

Le résultat financier au 31 décembre 2019 fait ressortir une charge de 198 milliers d'euros

Il se décompose comme suit :

<i>En milliers euros</i>	Produits Financiers	Charges Financieres
Charges & Produits assimilés	109	40
Produits & Charges sur intérêts des C/C		267
TOTAL	109	307

5.3 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel fait ressortir un produit de 87 milliers d'euros.

5.4 Impôt

L'impôt sur les bénéfices a été calculé sur le résultat de la période et se décompose comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	Résultat avant impôt et participation	Impôt dû	Résultat net avant participation
Résultat d'exploitation	- 1 316	-	1 316
Résultat Financier	- 198	-	198
Résultat exceptionnel	87		87
Intégration fiscale			14
Total	- 1 427	-	1 413

La société HiPay Group bénéficie du régime de l'intégration fiscale dont elle est la société tête de Groupe à compter du 1er janvier 2017.

L'impôt de 14K n'est pas un impôt dû, en effet il concerne l'économie d'Impôt sur les sociétés due à l'intégration fiscale.

NOTE 6 – Autres informations

6.1 Engagements reçus

Néant

6.2 Engagements donnés

Le Groupe HiPay est lié à BJ Invest SAS par un contrat de prestations de services de paie. Cette charge s'élève à 40 K€ sur l'exercice 2019.

Les engagements en matière de départ à la retraite s'élèvent à 20 K€ au 31 décembre 2019 correspondant à la garantie sociale des chefs et dirigeants.

6.3 Effectif

L'effectif moyen en 2019 est de 3 personnes.

6.4 Aspects environnementaux

Considérant la recommandation du CNC n°2003-02 du 21 octobre 2003, la Société n'a enregistré aucune charge liée à des dépenses environnementales au cours de l'exercice, et, compte tenu de son activité, ne supporte aucun risque environnemental.

6.5 Evénements postérieurs à la clôture

A la date d'arrêtés des comptes, les conséquences de la crise du COVID-19 pour la société, à l'exclusion de l'incertitude économique forte qui s'impose à tous, sont les suivantes :

- Les différentes mesures de sécurité sanitaire demandés par les autorités ont été appliquées à l'ensemble des collaborateurs concernés.
- Le Plan de Continuité d'Activité a été mise en œuvre et permet aux activités de la société de se poursuivre dans de bonnes conditions ;
- L'ensemble des équipes du groupe, habituellement présentes à Levallois-Perret, Nantes, Bruxelles, Lisbonne et Milan, a été placé en télétravail ;
- Des mesures complémentaires de chômage partiel et de financement sont actuellement à l'étude
- Une cellule de crise constituée des membres du comex a été mise en place pour détecter et évaluer les difficultés spécifiques à cette crise ;
- Cette crise, en fonction de sa durée et de l'évolution du comportement des consommateurs sur les différentes verticales, aura un impact sur le chiffre d'affaires, la rentabilité et la trésorerie générée. Des analyses sont en cours et les prévisions d'activités seront mises à jour en conséquence.

Le 4 février 2020, la Banque Nationale de Belgique a diligenté une inspection générale de HiPay ME SA, établissement de monnaie électronique, filiale du groupe. La filiale collabore activement à cette inspection, et a déjà décidé le renforcement de ses moyens de contrôles à travers le recrutement de 4 ressources complémentaires.

En date du 21 février 2020, le Conseil d'administration de HiPay Group a autorisé la signature d'une convention de compte courant avec BJ Invest, par laquelle cette dernière s'engage à mettre à disposition de la Société la somme de 5 millions d'euros.

En date du 9 mars 2020, le Conseil d'administration de HiPay Group a autorisé la signature d'une convention de bail avec la SCI de Villiers, filiale de BJ Invest, pour la location des bureaux occupés par la société à Levallois-Perret, avec une prise d'effet au 9 mars 2020 et une durée de 9 ans ferme. Le loyer annuel s'élève à 849 k€ hors taxes hors charges par an.

6.6 Dirigeants et mandataires sociaux

Les rémunérations correspondent principalement à la rémunération du Directeur Général et du Président du Conseil d'administration. Elles s'élèvent à 242 K€ au 31 décembre 2019.

6.7 Avals, cautions donnés et prêts et avances

Néant

6.8 Tableau des filiales et participations

Dénomination sociale	Adresse	Monnaie	Capital social (1)	Capitaux propres hors résultat et autre que le capital (1)	% de détention direct	Titres (1)	
						Valeur Brute	Valeur Nette
HPME SA	Av. des volontaires, 19 1160 Bruxelles	EUR	54 826	2 843	100%	70 963	70 963
HIPAY LLC	2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808 USA	USD	0	-596	100%		
HIPAY SAS	94 rue de villiers, 92 300 Levallois	EUR	6 461	35 346	4,81%	4 496	4 496

(1) en milliers d'euros

Dénomination sociale	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé ¹	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice écoulé) ¹	Dividendes encaissés par HiPay Group au cours de l'exercice	Date de création ou d'acquisition
HPME SA	11 538	-109	0	08.05.08
HIPAY LLC	0	-10	0	10.02.16
HIPAY SAS	24 939	-3 137	0	15.01.19

(1) en milliers d'euros

6.9 Transactions avec les filiales

HiPay Group SA facture à ses filiales des frais de holding (management fees).

HiPay SAS, filiale de HiPay Group SA, facture par ailleurs à HiPay Group SA :

- des frais d'assistance en matière de contrôle de gestion et de comptabilité fiscale et sociale,
- de la mise à disposition de matériel informatique et d'un support « helpdesk ».

6.10 Autres parties liées

Au 1er décembre 2017, le Groupe HiPay a déménagé son siège social dans un immeuble dont le preneur principal est BJ Invest SAS, membre du conseil d'administration d'HiPay Group SA. Cette convention a été autorisée par le Conseil d'administration lors de sa séance du 31 août 2017. Le loyer annuel s'élève à 799 K€ HT (hors charges).

Le Groupe HiPay est également lié à BJ Invest SAS par un contrat de prestations de services de paie. Cette charge s'élève à 43 K€ sur l'exercice 2019.